

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

0 Réclamation	: contact@mupras.com
0 Prise en charge	: pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-722204

135983



Maladie

Dentaire

Optique

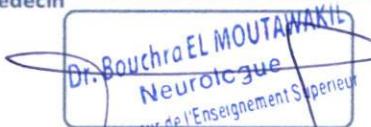
Autres

Maladie	Dentaire	Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricule : 0008392	Société : 135983	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre : EL MIDA GHRI
Nom & Prénom : Najat		
Date de naissance :		
Adresse :		
Tél. : Total des frais engagés : 176,50 Dhs		

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 22/03/2022

Nom et prénom du malade : EL MIDA GHRI NAJAT Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection neurologique

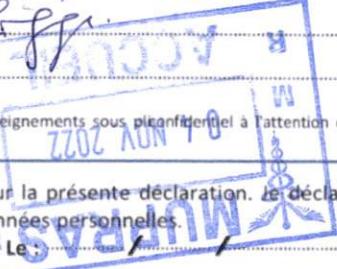
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/09/22		5	3000	INP : 091032169 Dr. Bouchra EL MOUTAWAKIL Neurologue Collège Supérieur

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>الجرأة</i> Pharm Dr. 267.5	20/09/22	136,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. BENYLOUD 0, Bd Brahim Boudani Maârif 05 22 25 76 33 / 05 22 25 39 61 L'anc - Patente: 3580501	20/09/22	B600	74000

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		



Casablanca, le

20/08/2022

الدار البيضاء، في

TRAITÉMAGNIFIQUE

- ANA. Ac. ANA
- Anti SSA - Anti SSB

مختبر المصلي لتحليلات الطبية  
LABORATOIRES SQUALI D'ANALYSES MEDICALES  
Dr. BEMILOUD  
240, Bd Brahim Roudani Madrif  
Tél: 05 22 25 78 23 / 05 22 25 39 61  
Casablanca - Patente: 35803014

Dr. Bouchra EL MOUTAWAKIL  
Neurologue  
Professeur de l'Enseignement Supérieur

Prélèvements à domicile  
 sur rendez-vous

**Dr. BENMILLOUD Loubna.** Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

**FACTURE N° : 220900333**

CASABLANCA le 20-09-2022

**Mme EL MDAGHRI Najat**

**Récapitulatif des analyses**

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
	Anticorps anti-nucléaires	B150	B
	Ac anti-DNA natif	B150	B
	Ac anti-SSA	B150	B
	Ac anti-SSB	B150	B

Total des B : 600

**TOTAL DOSSIER : 740.00 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cent quarante dirham .

**Code INPE : 093000214**

**AWB - Agence Rue Nassih Eddine**  
**RIB : 007 780 0003555000000328 25**



093000214

مختبر الصقلی للتحاليلات الطبية  
 LABORATOIRE SQALLI ANALYSES MEDICALES  
 Dr. BENMILLOUD  
 240, Bd Brahim Roudani / 05 22 25 39 61  
 Tél: 05 22 25 38 25 / 05 22 25 39 61  
 Casablanca - Maroc - Code INPE : 35805014



Prélèvements à domicile  
sur rendez-vous

مختبر الصقلبي للتحاليلات الطبية  
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales  
Laboratoire certifié ISO 9001 V.2008

Dr. BENMILLOUD Loubna. Médecin biologiste.  
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca  
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé  
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales



7jours/7

**Edité le :** 21-09-2022  
**Date du prélèvement :** 20-09-2022 à 15:07  
**Code patient :** 1808200020  
**Né(e) le :** 17-03-1960 (62 ans)

**Mme EL MDAGHRI Najat**  
Dossier N° : 2209200050  
Prescripteur : Dr Bouchra EL MOUTAWAKIL  
MIKOU



## AUTO-IMMUNITE

### RECHERCHE DES ANTICORPS ANTI-NUCLEAIRES (AAN):

Recherche : Recherche négative  
(Immunofluorescence sur deux lignée cellulaires Hep2 et foie de singe)

21-08-2021

Titre <80  
Les résultats sont rendus en inverse de dilution

<80

#### Interprétation:

- Négatif .....: < 80
- Titre non significatif ..... : 80 – Seuil de positivité
- Titre peu élevé .....: 160 à 320
- Titre élevé .....: > 320

Le résultat négatif d'anticorps anti nucléaires ne permet pas d'exclure un contexte d'auto immunité, notamment pour les anti-SSA/R060. Si le contexte clinique est évocateur, une recherche spécifique des anticorps peut compléter le bilan.

Une recherche d'AAN positive doit être systématiquement complétée par une recherche d'Ac-Antigènes Nucléaires solubles et une recherche d'Ac anti-DNA natif.

#### Aspect

Page 1 / 2



Prélèvements à domicile  
sur rendez-vous

مختبر الصقلی للتحاليلات الطبية  
Laboratoire SQALI d'Analyses Médicales  
Laboratoire certifié ISO 9001 V.2008

Dr. BENMILLOUD Loubna. Médecin biologiste.  
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca  
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé  
Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales



7jours/7

2209200050 – Mme EL MDAGHRI Najat

**RECHERCHE D'ANTICORPS ANTI-DNA NATIF:**

Technique ELISA(Alegria)

Recherche négative

(Technique ELISA, Alegria Orgentec)

Interprétation:

- Négatif.....< 25 U/mL
- Positif.....> 25 U/mL

\*Maladie associée : Lupus Erythémateux Disséminé= LED (Sensibilité = 80%)

**Anticorps anti-SSA :**

(Technique ELISA (Alegria))

Recherche négative

Titre

0.50

< 15 U/mL : Négatif

15 – 25 U/mL : Limite

> 25 U/mL : Positif

**Anticorps anti-SSB :**

(Technique ELISA (Alegria))

Recherche négative

Titre

11.50

21-08-2021

0.30

< 15 U/mL : Négatif

15 – 25 U/mL : Limite

> 25 U/mL : Positif

Validé par : Dr. BENMILLOUD Loubna

Dr. BENMILLOUD Loubna  
LABORATOIRE SQALI d'Analyses Médicales  
Domicile : 240, Bd Brahim Roudani (ex Route d'El Jadida)  
Tel. : 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : soha43@menara.ma  
IP : 18801592 • TP : 35805014 • ICE : 001728083000020 • CNSS : 4981008



Casablanca, le

22/3/2022

الدار البيضاء، في

Dr. Bouchra Moutawakil

136,50

PPV: 136DH50



① ALY/80 25

1 gel 1 pr

محل لوكال 9 تي 5 بولمان

صيدلية العراق

Pharmacie EL IRAKI  
Dr. Youssra EL IRAKI  
267, Rue D'Alma - BENRECHID  
Tél.: 0522 32 23 45

Dr. Bouchra EL MOUTAWAKIL  
Neurologue  
Professeur de l'Enseignement Supérieur